Décharge 1998: budget de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail FEACVT (Dublin)

2000/2094(DEC) - 13/04/2000 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Heide RÜHLE (Verts/ALE, D), le Parlement européen octroie la décharge pour l'exercice 1998 à la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Il encourage toutefois la Fondation à réduire encore l'utilisation de la régie d'avances pour les paiements et félicite cette institution pour la réduction de ses frais de mission. Il invite la Fondation et la Cour des comptes à abréger la procédure contradictoire, de sorte que le rapport annuel puisse être présenté au Parlement européen avant le 15 juillet de l'année suivant l'exercice considéré.